

AVIS ET COMMUNICATIONS

DE LA

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

**AVIS AUX IMPORTATEURS
DE LINGE DE LIT EN COTON
ORIGINAIRE DU PAKISTAN**

2008/66. Modification de l'adresse d'une société soumise à un taux de droit antidumping individuel.

Dans l'annexe du règlement (CE) n°397/2004 du Conseil instituant un droit antidumping définitif sur les importations de linge de lit en coton originaire du Pakistan, en lieu et place de la référence à :

A.B. Exports (PVT) Ltd
Off. No 6, Ground Floor
Business Center, New Civil Lines
Faisalabad

il convient de lire, et d'appliquer le code TARIC A706 à :

A.B. Exports (PVT) Ltd
Lasani Pulli, Near Khayaban Gardens
Sargodha Road
Faisalabad